

Extrait du site UGTG.org

url :<http://ugtg.org/spip.php?article167>

Grã"v ã la SIP : Travayã" pã©kã© lagã© !!!

- Actualitã© -

Date de parution : 29 novembre 1999

Date de mise en ligne : lundi 21 janvier 2008

Mis ã jour le : dimanche 3 aoã»t 2008

UGTG.org

La Sarl SIP a obtenu le marchÃ d'EUROS"appel d'EUROS"offre de la collecte des Ordures MÃnagÃres de la Commune de Pointe-Noire en 2003.

Cette entreprise Ãtait spÃcialisÃe dans la dÃratisation et n'EUROS"opÃrait dans l'EUROS"activitÃ du DECHET, que ponctuellement sur commandes de certaines communes ou Ãtablissements privÃs.

DÃs sa prise de fonction en juillet 2003, elle obtint une dÃrogation pour le mois d'EUROS"AoÃ »t. N'EUROS"ayant aucun camion Ã mettre Ã la disposition des salariÃs.

[[JPEG](#)] Depuis les anomalies et dysfonctionnements se sont accumulÃs au dÃtriment des salariÃs, professionnels avisÃs et perspicaces, bien au fait de leur mÃtier :

â Abaissement de la durÃe du travail pour les salariÃs affectÃs Ã la deuxiÃme Ãquipe.

â Non respect de l'EUROS"application de l'EUROS"article L122-12 du Code du Travail.

â Non respect, de surcroÃt, des stipulations de la Convention Collective appliquÃe.

â Non respect des salaires individuels, ni des primes s'EUROS"y attachants.

Tout ceci, entraÃnant plusieurs niveaux de salaire et une baisse du pouvoir d'EUROS"achat.

L'EUROS"UGTG a rÃagi par une grÃve, en Octobre 2003. La SIP n'EUROS"a respectÃ qu'EUROS"un seul point de l'EUROS"accord (valeur du point) depuis AHAK'EUROS!EUROS!EUROS! la valeur du point a changÃ'EUROS!EUROS!EUROS! Nous sommes aujourd'EUROS"hui au 6Ãme avenant non appliquÃ par la Sarl SIP.

Les dirigeants de la SIP dÃrogent sciemment aux rÃgles les plus ÃlÃmentaires de la lÃgislation du travail, de la rÃglementation, du Code du Travail.

Tant sur le plan de la sÃcuritÃ, du suivi du personnel, du respect des procÃdures obligatoires et lÃgales qu'EUROS"impose la loi sur l'EUROS"hygiÃne, la sÃcuritÃ des agents et la santÃ de la population de Pointe-Noire.

La SIP bafoue sciemment Ã sa guise les droits des employÃs en s'EUROS"Ãrigeant en vÃritable dictateur, nous appliquant sans vergogne, sans aucun entretien prÃalable, des avertissements pour fautes graves et lourdes ; avec retenues sur salaire, ce qui est formellement interdit par le Code du Travail.

PLUS FORT, plutÃt que d'EUROS"engager des nÃgociations, M-F. PIRBAKAS dÃclare la grÃve illicite alors que seul un Juge du Tribunal d'EUROS"Instance est habilitÃ Ã se prononcer sur la licitÃ d'EUROS"une grÃve. Mr PIRBAKAS a menacÃ de mort notre DÃlÃguÃ Syndical,

Il a mÃme :

Gräv Å la SIP : Travayã pãkã lagã !!!

[-] enlevã dã's le 1er jour de la grãve les deux camions du Parking habituel pour les cacher dans dâEuros"autres sociãtãs, hors de PointeâEuros"Noire.

[-] remplacã les grãvistes par des salariãs de ses entreprises de BTP, non habilitãs Å lâEuros"activitã du DECHET, sous escortes dâEuros"une milice armãe de pistolets ãlectriques ; payãe plus cher que le coã »t de nos revendications.

Nos demandons Å la municipalitã en sa qualitã de donneur dâEuros"ordre, de garant de la loi, de la lãgislation sociale dans la commune de faciliter la nãgociation pour que le climat social sâEuros"apaise dans la Commune.

TRAVAYã PãKã LAGã !

POPILASYON PWENTNWA MãÆSI POU FOS A ZOT.

Lapwent, le 21/01/2008

Section : SIP - UGTG - SecteurEnvironnement